

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 octobre 2016

Secrétaire de séance : Henri PHARIZAT.

Absent excusés : Robert ANTONI (pouvoir donné à Christiane ROUGET), Jocelyne WOILLARD (pouvoir donné à Agnès AUBERT), Noël POINTET (pouvoir donné à Marie-José POUYET) et Dominique PERRIER.

Absent non excusé : Alain FLEURY.

I – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 6 octobre 2016 : à l'unanimité.

II – Dossier de demande de subvention pour la rénovation de l'école

Un dossier de subvention doit être déposé auprès du Conseil Départemental avant le 31 octobre.

Il est décidé de déposer un dossier pour les 3 phases suivantes :

- Phase A : intervention sur bâtiment ancien et extension ancienne
- Phase B : espaces extérieurs et préaux
- Phase C : intervention sur extension récente et salle de motricité neuve

Comme cela a été présenté lors de la dernière réunion de Conseil, ce sont les phases A et B qui seront réalisées dans l'immédiat (1 393 233 € HT).

Pour les 3 phases, le montant global des travaux se monte à 1 617 653 € HT.

Les subventions attendues sont :

- DETR (50% minimum) 808 826 €
- Conseil Départemental 150 000 € (75 000 € x 8 classes x 25%)

En fonction de la trésorerie disponible au moment des travaux, un emprunt d'un montant maximum de 500 000 € pourrait être contracté et le solde de l'opération financé sur les fonds propres de la commune.

Le Conseil municipal approuve le dossier de financement et autorise le maire à déposer un dossier de subvention auprès des différents partenaires financiers.

III – Dossier de demande de subvention pour la requalification des espaces publics de la traversée du village

Les scénarii définitifs seront arrêtés lors de la présentation du Conseil du 3 novembre. Les grandes lignes d'orientation en matière de sens de circulation, de liaisons douces ont fait l'objet d'un accord de principe.

Le montant prévisionnel HT des travaux s'élève à :

- Rue Elisée Cusenier (de la Mairie jusqu'à la rue de Rougeux) : 972 323.00 € (déduire 98 000 € correspondant au coût de l'enrobé financé par le Conseil Départemental) ;
- Rue du Champ de Foire : 485 930.00 € (option sens unique retenue), 60 000 € supplémentaires si doublesens ;
- Rue de la Gare : 105 398.00 € ;
- Place de la Mairie : 191 742.00 €.

Subventions attendues :

- Conseil Départemental (trottoirs rue Cusenier) : 1 100 ml x 75 €/ml x 25% = 20 625 €
- DETR rues du Champs de Foire et de la Gare (à définir)
- FEDER (à définir)

En fonction des travaux retenus et de la trésorerie disponible, un emprunt d'un montant maximum de 1 500 000 € pourrait être contracté et le solde de l'opération financé sur les fonds propres de la commune.

Le Conseil municipal approuve le dossier de financement et autorise le maire à déposer un dossier de subvention auprès des différents partenaires financiers.

➡ Prochaine réunion de Conseil municipal : le 3 novembre à 20h00.

➡ Levée de séance : 20h30.

Le Maire, Jean-Marie ROUSSEL

Le secrétaire de séance, Henri PHARIZAT